

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 8.3

Date de révision 09/09/2024

Date d'impression 09/10/2024

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identifiants de produit

Nom du produit : Molybdène Titane Carbure d'Aluminium

Numéro de produit : CM7037
Marque : SAM

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Produits chimiques de laboratoire, Synthèse de substances

Utilisations déconseillées Ce produit est fourni dans le cadre de l'exemption R&D de la TSCA (40 CFR Section 720.36). Il est de la responsabilité du destinataire de se conformer aux exigences de l'exemption R&D. Ce produit ne peut être utilisé à des fins commerciales non exemptées en vertu de la TSCA, sauf autorisation écrite de MilliporeSigma.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise Matériaux avancés de Stanford

1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705

Téléphone: +1 (949) 407-8904

Fax: +1 (949) 812-6690

1.4 Téléphone d'urgence Numéro de

téléphone d'urgence +1 (949) 407-8904

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH conformément à la norme 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique (catégorie 2), H411

Pour le texte intégral des mentions H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mot d'avertissement

aucun

Mentions de danger

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P391

Recueillir les déversements.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets agréée.

2.3 Dangers non classés ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH - aucun

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances Formule

Poids : Mo₂Ti₂AlC₃

moléculaire : 350,64 g/mol

Composant	Classification	Concentration
Molybdène Titane Carbure d'Aluminium		
	Aquatique chronique 2 ; H411 <= 100 %	

Pour le texte intégral des mentions H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

Les secouristes doivent se protéger. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas

d'inhalation Après inhalation : respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau En

cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/prendre une douche. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Retirer les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

Après ingestion : faire boire immédiatement de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2) et/ou dans la rubrique 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucune donnée disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie 5.1

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés Pour cette substance/ce mélange, aucune limitation des agents d'extinction n'est donnée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Oxydes de carbone Titane/ oxydes de titane

Oxyde d'aluminium Oxydes de molybdène Combustible.

Possibilité de développement de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers : Rester dans

la zone dangereuse uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Éviter tout contact avec la peau en gardant une distance de sécurité ou en portant des vêtements de protection appropriés.

5.4 Informations complémentaires

Empêcher l'eau d'extinction d'incendie de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'eaux souterraines.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils aux non-secouristes : Éviter en toutes circonstances la production et l'inhalation de poussières. Éviter tout contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence et consulter un expert.

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

6.2 Précautions environnementales

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Couvrir les canalisations. Recueillir, lier et pomper les déversements. Respecter les éventuelles restrictions concernant le produit (voir sections 7 et 10). Ramasser avec précaution. Éliminer correctement. Nettoyer la zone affectée.

Éviter la génération de poussières.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage 7.1 Précautions

à prendre pour une manipulation sans danger Pour les précautions, voir la section 2.2.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage

Bien fermé. Sec. Conserver sous clé ou dans un endroit accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Classe de stockage

Classe de stockage (TRGS 510) : 11 : Solides combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors des utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédients avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Changer

immédiatement les vêtements contaminés. Appliquer une protection cutanée préventive. Se laver les mains et le visage après avoir travaillé avec la substance.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE). Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Manipuler avec des gants imperméables.

Cette recommandation s'applique uniquement au produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, fournie par nos soins, et à l'usage prévu. En cas de dissolution ou de mélange avec d'autres substances et dans des conditions différentes de celles décrites dans la norme EN 16523-1, veuillez contacter le fournisseur de gants homologués CE (par exemple, KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact total

Matériau : Caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm Temps de

pénétration : 480 min Matériau testé : KCL 741

Dermatril® L

Contact par

éclaboussures Matériau : Caoutchouc

nitrile Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm Temps

de pénétration : 480 min

Matériau testé : KCL 741 Dermatrill® L

Vêtements de protection
pour la protection du corps

Protection respiratoire Type de filtre

recommandé : Type de filtre P3 L'entrepreneur doit

s'assurer que l'entretien, le nettoyage et le test des appareils de protection respiratoire sont effectués conformément aux instructions du fabricant.

Ces mesures doivent être correctement documentées. requises lorsque
des poussières sont générées.

Nos recommandations en matière de protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et autres normes d'accompagnement relatives au système de protection respiratoire utilisé.

Contrôle de l'exposition environnementale Ne pas laisser
le produit pénétrer dans les égouts.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques 9.1 Informations sur les

propriétés physiques et chimiques de base

a) Apparence	Forme : poudre Couleur : gris clair
b) Odeur	Aucune donnée disponible
c) Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
d) pH e)	Aucune donnée disponible
Fusion point/point de congélation	Aucune donnée disponible
f) Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible
g) Point d'éclair h)	()Non applicable
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
j) Supérieur/inférieur inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible
k) Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
l) Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
m) Densité Densité relative	Aucune donnée disponible
n) Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
o) Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| p) Auto-inflammation
température | Aucune donnée disponible |
| q) Décomposition
température | Aucune donnée disponible |
| r) Viscosité | Aucune donnée disponible |
| s) Propriétés explosives | Aucune donnée disponible |
| t) Propriétés comburantes | aucune |

9.2 Autres informations de sécurité
Aucune donnée disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

En général, pour les substances et mélanges organiques inflammables, on peut supposer qu'en cas de dispersion fine correspondante, un potentiel d'explosion de poussière peut être observé.

10.2 Stabilité chimique Le produit

est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune donnée
disponible

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matériaux incompatibles Agents

oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux En cas d'incendie :
voir section 5

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Voie

orale : Aucune donnée disponible

Inhalation : Aucune donnée disponible

Estimation de la toxicité aiguë Cutanée - 50,1 mg/kg (jugement
d'expert)

Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales
Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

CIRC : Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

NTP : Aucun ingrédient de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérigène connu ou anticipé par le NTP.

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est sur la liste des cancérigènes réglementés de l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction
Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration
Aucune donnée disponible

11.2 Informations complémentaires

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été étudiées en profondeur.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité Aucune
donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité Aucune donnée
disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol
Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT/vPvB non disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise/non réalisée 12.6 Propriétés perturbatrices
endocriniennes

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets indésirables Aucune
donnée disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations nationales et locales.

Laisser les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipuler les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

DOT (États-Unis)

Marchandises non dangereuses

IMDG

Numéro ONU : 3077 Classe : 9 Groupe d'emballage : III N° EMS : FA, SF Nom d'expédition correct : MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA
(Carbure de molybdène, titane et aluminium)

Polluant marin : oui Polluant

marin : non

IATA

Numéro ONU : 3077 Classe : 9 Groupe d'emballage : III

Nom d'expédition correct : Substance dangereuse pour l'environnement, solide, nsa (carbure de molybdène, titane et aluminium)

Informations complémentaires

Marque EHS requise (ADR 2.2.9.1.10, code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages combinés contenant des emballages intérieurs contenant des marchandises dangereuses > 5 L pour les liquides ou > 5 kg pour les solides.

Colis inférieurs ou égaux à 5 kg/L Classe 9 , marchandises non dangereuses de

SECTION 15 : Informations réglementaires

Quantité à déclarer CERCLA Ce matériau

ne contient aucun composant avec une quantité à déclarer CERCLA.

SARA 304 Substances extrêmement dangereuses Quantité déclarable Ce matériau ne contient aucun composant avec une section 304 EHS RQ.

SARA 302 Seuil de planification des substances extrêmement dangereuses Quantité Ce matériau ne contient aucun composant avec un TPQ EHS de la section 302.

SARA 313

:Ce matériau ne contient aucun produit chimique composants dont les numéros CAS connus dépassent les niveaux de déclaration seuils (de minimis) établis par le titre III, section 313 de la SARA.

Réglementations des États américains

Massachusetts Right To Know Act Aucun

composant n'est soumis à la loi Massachusetts Right to Know Act.

Produits chimiques hautement préoccupants du Maine

Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Produits chimiques très préoccupants du Vermont

Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Produits chimiques hautement préoccupants de l'État de Washington

Le produit ne contient aucun produit chimique répertorié

Les ingrédients de ce produit sont signalés dans les inventaires suivants : : Le produit contient une ou plusieurs
TSCA substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA.

Liste TSCA

Aucune substance n'est soumise à une règle de nouvelle utilisation significative.

Aucune substance n'est soumise aux exigences de notification d'exportation TSCA 12(b).

SECTION 16 : Autres informations

Informations complémentaires

Ces informations sont considérées comme exactes, mais ne sont pas exhaustives. Elles sont données à titre indicatif uniquement, en fonction des connaissances actuelles sur la substance chimique ou le mélange et s'appliquent aux précautions de sécurité appropriées pour le produit. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit.

Version : 8.3 Date de révision : 09/09/2024

Date d'impression : 09/10/2024